



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Avril 2004

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Concert en hymne au printemps



**Les violons du Roy
présentent**



« L'Univers du romantisme »

(Wolf, Fauré, Brahms, Dvorak, MacMillan, Schubert)

Le dimanche 25 avril à 14 h 30 à l'église de Sainte-Pétronille

Afin de marquer le renouveau de la nature, nous accueillerons les Violons du Roy à Sainte-Pétronille dans le cadre des activités du Comité des loisirs.

Billets : Adulte € 20 \$ Moins de 18 ans € 10 \$

- À l'entrée (ouverture des portes une demi-heure avant le concert)
- À l'Auberge La Goéliche, 22 rue du Quai, 828-2248 (forfait déjeuner-concert)
- À la Chocolaterie de l'Île, 196 chemin du Bout-de-l'Île, 828-2252
- À l'Espace Félix-Leclerc, 682 chemin Royal, 828-1682

Informations : Madeleine Couture 828-0865

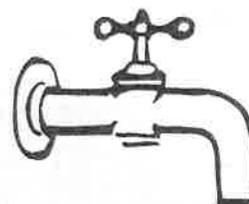
ORLÉANS, L'ÎLE OUVERTE HONORÉ AUX GRANDS PRIX DU TOURISME

L'événement *Orléans, l'île ouverte* a mérité le Grand prix du tourisme – catégorie Manifestation touristique 500 000 \$ et moins lors d'un gala organisé par l'Office du tourisme et des congrès de Québec qui s'est tenu au Loews le Concorde le 29 mars dernier. Les Grands prix du tourisme reconnaissent chaque année l'excellence, la persévérance, et le génie des intervenants touristiques de la région pour leurs stratégies de mise en marché, l'innovation et les efforts au développement de l'industrie touristique.

« Nous sommes très heureux de constater que les touristes, autant que la population québécoise, ont pu profiter de notre événement pour découvrir les richesses de l'Île d'Orléans, que tous connaissent de réputation, mais qui restent à découvrir pour bon nombre des visiteurs », a souligné François Blouin, président d'*Orléans, l'île ouverte*. *Orléans, l'île ouverte* sera en compétition à la finale nationale qui se déroulera au Palais des congrès de Montréal le 14 mai prochain.

Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 27 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
20 (74,1 %)	2 (7,4 %)	2 (7,4 %)	1 (3,7 %)	0	0	0	1 (3,7 %)	0	1 (3,7 %)

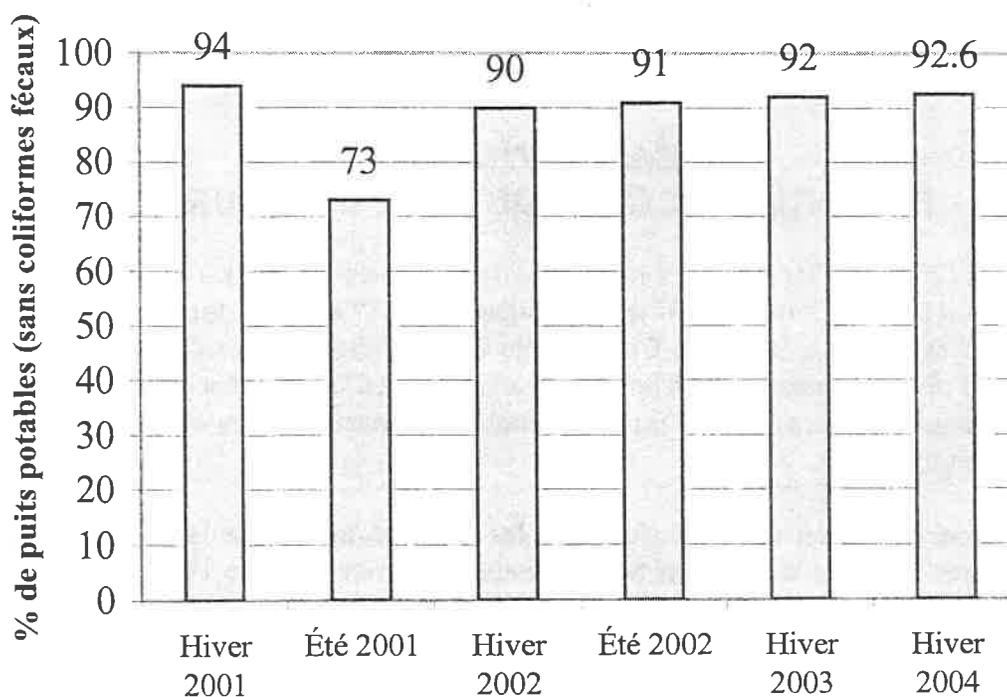
Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
25 (92,6 %)	1 (3,7 %)	1 (3,7 %)	0	0	0	0	0	0	0

Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
15 (55,6 %)	4 (14,8 %)	2 (7,4 %)	1 (3,7 %)	0	0	1 (3,7 %)	0	0	4 (14,8 %)

Comparaisons



État des activités financières

Exercice terminé

le 31 décembre 2003



	2003		2002
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Taxes	569 501	574 051	556 184
Paiements tenant lieu de taxes	12 498	15 003	12 400
Autres revenus de sources locales	46 344	86 419	71 927
Transferts	5 600	37 749	28 272
	633 943	713 222	668 783
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	198 900	185 284	184 728
Sécurité publique	161 900	157 845	148 442
Transport	118 040	99 871	114 229
Hygiène du milieu	58 535	72 204	52 545
Aménagement, urbanisme et développement	7 940	6 461	9 166
Loisirs et culture	72 685	57 007	51 511
Frais de financement	50		15
Contribution au fonds spécial de financement des activités locales			
	618 050	578 672	560 636
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme			
Transfert à l'état des activités d'investissement	38 500	59 778	81 308
	656 550	638 450	641 944
Excédent des activités financières avant affectations			
	(22 607)	74 772	26 839
Affectations			
Surplus accumulé non affecté	22 607		
Surplus accumulé affecté		31 436	28 795
Réserves financières et fonds réservés			
	22 607	31 436	28 795
Excédent avant financement à long terme		106 208	55 634
Financement à long terme des dépenses de fonctionnement			
Excédent net		106 208	55 634



EN VRAC



Grosses vidanges

Le ramassage des grosses vidanges (monstres) est de retour pour les citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées. La cueillette se fera le vendredi 14 mai.



Cueillette des ordures et du recyclage

Veillez noter que la cueillette des ordures s'effectuera deux fois par semaine soit le mardi et le vendredi à partir du 1^{er} juin. De plus, la collecte sélective (recyclage) se fera comme à l'habitude, le vendredi.

Ramassage du sable

Comme par les années passées, nous vous rappelons qu'il est inutile d'appeler à la municipalité pour savoir quand se fera le ramassage du sable dans les rues et sur les trottoirs. Toutefois, prenez note que ce sable devrait être ramassé pour le 15 mai. Cette année, le contrat a été donné à Pavage Rolland Fortier.

Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.

Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1^{er} mai.

Sens unique

Nous réinstallerons, à compter du 1^{er} mai, le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme.

Avis de motion

Lors de la dernière assemblée du conseil, deux avis de motion ont été proposés dans le but d'interdire le stationnement sur la rue Horatio-Walker à l'occasion des feux de Loto-Québec et d'autoriser le maire à nommer des personnes pour agir comme constables spéciaux.

Maison des jeunes de l'Île d'Orléans

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale annuelle de la maison des jeunes de l'Île d'Orléans qui se tiendra le lundi 11 mai 2004 à 19 heures 30 au Logisport de Saint-Pierre. Cette soirée est le bilan de l'année 2003-2004. Vous voulez savoir ce que les jeunes vivent en maison de jeunes et qui sont les gens qui les entourent? Profitez de cette occasion pour venir nous rencontrer personnellement, et venez voir les changements apportés à cette maison.

L'équipe d'intervenantes et le conseil d'administration

Semaine de la police

Dans le cadre de la semaine de la police, qui se tient du 9 au 16 mai 2004, les policiers de la Sûreté du Québec du poste de la MRC de l'Île d'Orléans vous invitent à venir les rencontrer le 15 mai prochain, entre 10 heures et 16 heures, lors d'une journée portes ouvertes. Cette activité aura lieu dans les locaux du poste de la Sûreté du Québec, situé au 939, route Prévost, à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Pour toutes informations, vous pouvez communiquer au poste de la Sûreté du Québec de l'Île d'Orléans au 828-4141.

Bienvenue à tous!

Lieutenant Stéphane Jean, directeur

Bibliothèque « La Ressource »

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril

- *Tout ce que j'aimais*, de Siri Hustvedt
- *Le dictateur et le hamac*, de Daniel Pennac
- *Un matin tu te réveilles, t'es vieux*, de Michel Fréchette
- *Le protocole Sigma*, de Robert Ludlum
- *Table rase*, de Louis Lefebvre
- *Le Code DaVinci*, de Dan Brown
- *Globalia*, de Jean-Christophe Rufin
- *Le libraire de Kaboul*, d'Asne Seierstad
- *La place de l'autre*, de Sandra Brown
- *Lord John*, de Diane Gabaldon
- *La prochaine fois*, de Marc Lévy



Merci

Merci à Madame Louise Laforest-Valotaire pour un don de plusieurs livres pour nos collections.

Informatisation

L'étape d'informatisation des collections et du service du prêt est pratiquement complétée. Notre bibliothèque entre donc ainsi à son tour dans l'ère informatique du XXI^e siècle.

Conférence printanière de Larry Hodgson

Nous vous rappelons que c'est le mercredi 28 avril à 20 heures, à l'église de Sainte-Pétronille, qu'aura lieu la conférence de monsieur Larry Hodgson. L'entrée est libre.

Pensée

Notre vie est un livre qui s'écrit tout seul. Nous sommes des personnages de roman qui ne comprennent pas toujours bien ce que veut l'auteur.

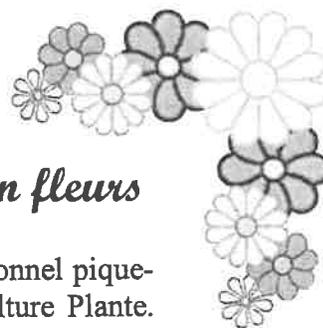
Julien Green, Journal

*Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource*



Pique-nique sous les pommiers en fleurs

Le comité des loisirs organisera en mai le traditionnel pique-nique sous les pommiers en fleurs chez Polyculture Plante. Puisque dame nature n'est pas toujours au rendez-vous, il nous est impossible de fixer la date pour cette activité. Une annonce sera donc affichée à cet endroit pour vous informer de la date.



Participez à l'élaboration de la Politique culturelle de l'Île !

La politique culturelle de l'Île d'Orléans, qui devrait être adoptée vers la fin de l'année 2004, sera un outil privilégié mis à la disposition des élus et des citoyens afin de préserver et de mettre en valeur la richesse de leur territoire. Elle permettra d'orienter à long terme le développement culturel de façon harmonieuse avec la nature et avec les fonctions de ce territoire et de ses habitants. Le plan d'action, qui sera mis en œuvre par la suite, assurera pour sa part la planification du développement selon les orientations qui auront été mises en évidence par la politique culturelle.

Le processus d'élaboration d'une politique culturelle repose sur deux opérations de base, qui sont la recherche et la documentation, assurées dans notre cas par le chargé de projet, et par la consultation des citoyens. Dans chaque cas, les résultats seront analysés par le Groupe de travail sur la Politique culturelle, responsable des recommandations visant la rédaction de l'avant-projet de politique.

Il est de première importance que les citoyens participent activement au processus de consultation. Car si une population ne s'approprie pas une politique culturelle, elle restera un outil stérile, un beau bibelot à mettre sur une tablette. Trois outils de consultation sont donc offerts afin d'aider le Groupe de travail sur la Politique culturelle à faire son analyse et à produire une politique faite sur mesure pour l'Île.

1) Le mémoire : Il n'a pas besoin d'avoir 60 pages ! C'est l'outil à privilégier pour les groupes, associations, équipements culturels, municipalités, etc. Dépendant de la nature de votre société et des services que vous offrez, vous aurez certains constats à faire et des recommandations à émettre en regard de votre offre de services et des besoins de votre clientèle (que vous aurez vérifiés). Les particuliers peuvent également présenter des mémoires quand ils souhaitent développer davantage leur vision générale de l'avenir culturel de l'Île ou d'un secteur d'activité en particulier tels que ceux proposés plus bas.

2) Les questionnaires : Peuvent également être remplis par les organismes cités ci-haut, mais aussi, à titre privé, par le citoyen qui désire s'exprimer de façon générale sur l'avenir culturel du territoire qu'il habite ou de façon plus pointue sur l'avenir d'un secteur d'activité en particulier tels que ceux proposés ci-bas.

Les secteurs particuliers touchés par la future politique culturelle sont les suivants :

Patrimoine matériel (préservation et mise en valeur)

- Paysages (sauvages et humanisés)
- Cadre bâti
 - Patrimoine religieux (bâti et trésors)
 - Patrimoine maritime
 - Patrimoine agricole
- Objets ethnographiques et objets d'art
- Faune et flore
- Sites archéologiques

Patrimoine immatériel (préservation et mise en valeur)

- Histoire
- Tradition orale (contes, légendes, etc.)
- Savoir-faire traditionnels (porteurs de tradition)
- Archives (sources écrites et iconographiques)
- Bibliographie

Vie culturelle (offre vs besoins)

- Ressources
- Services à la population
 - Équipements
 - Activités
 - Associations
- Éducation
- Communications, diffusion (interne et rayonnement extérieur)
- Production artistique
- Équipements muséaux

Pour obtenir de l'aide quant au mémoire ou un exemplaire parmi les différents questionnaires disponibles, veuillez contacter Jean-Michel Schembré, chargé de projet pour la politique culturelle, au 829-0297, poste 223 ou, par courriel, au jm.schembre@cldio.qc.ca

3) La journée de réflexion et de consultation : Organisée sous le parrainage de la MRC qui vous y invite, cette rencontre de concertation très spéciale est ouverte à toute la population, elle se tiendra le 15 mai prochain, à l'Espace Félix-Leclerc, entre 9 h 00 et 17 h 00. Le programme de la journée est le suivant :

MATINÉE : courts exposés de sensibilisation donnés par des spécialistes sur les thèmes suivants :

- Patrimoine matériel : Paysage et cadre bâti;
- Patrimoine immatériel : Savoir-faire traditionnels et tradition orale;
- Vie culturelle : Services à la population, production artistique, équipements muséaux.

DÎNER-CONFÉRENCE : Importance de l'engagement.

APRÈS-MIDI : Ateliers participatifs animés sur les thèmes de la matinée.

Les places pour cette journée sont limitées à 100. Veuillez réserver rapidement auprès de Madame Lyne Jalbert, au 829-0297, poste 221 ou, par courriel, au cldio@cldio.qc.ca

Étudiant(e)s recherché(e)s au terrain de jeux de Sainte-Pétronille

La municipalité est à la recherche d'étudiant(e)s pour combler les postes de moniteurs(trices) et d'assistant moniteurs(trices).

Emplois offerts	Exigences	Tâches et responsabilités
Moniteurs(trices)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être âgé(e) de 18 ans et plus de préférence; ➤ Être étudiant(e) inscrit(e) à temps plein en septembre 2004; ➤ Posséder une expérience de travail auprès des jeunes; ➤ Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative; ➤ Aimer travailler en équipe; ➤ Doit être disponible pour suivre une formation ➤ Être sportif, créatif, patient et disponible; ➤ Les cours de RCR sont un atout. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Animer et encadrer son groupe d'enfants; ➤ Assurer la surveillance de son groupe en tout temps; ➤ Collaborer avec le coordonnateur à la programmation hebdomadaire et à l'organisation des activités ➤ Faire une planification des activités journalières; ➤ Fournir un rapport d'expérience à la fin de la saison.
Assistant moniteurs(trices)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être âgé(e) de 14 ans minimum; ➤ Aimer travailler avec les enfants; ➤ Faire preuve de débrouillardise; ➤ Les cours de RCR sont un atout. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assister le (la) moniteur (trice) dans ses fonctions; ➤ Préparer l'équipement nécessaire à la planification du moniteur; ➤ Autres tâches connexes.

Condition de travail : 35 heures / semaine

Vous devez faire parvenir votre C.V. au 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille G0A 4C0. Veuillez également inclure une courte lettre de présentation expliquant les raisons pour lesquelles vous postulez pour ce travail. Le service des loisirs communiquera avec les candidats(tes) retenus(es) pour fixer une date d'entrevue.

Que feront vos jeunes cet été?

Bien qu'il reste de la neige sur nos pelouses, il est temps de penser aux vacances d'été. Le terrain de jeux coopératif de Sainte-Pétronille sera de retour pour une 12^e édition. Cette année, le terrain de jeux débutera ses activités le lundi 28 juin 2004 et se terminera 7 semaines plus tard soit le vendredi 13 août 2004.



Alors, si vous désirez que votre enfant passe un été merveilleux, venez l'inscrire le **samedi 15 mai de 9 h 00 à 12 h 00** à la bibliothèque municipale de Sainte-Pétronille ou le mardi et le jeudi soir suivants, à la mairie. Il est important de noter que la date d'inscription devra être respectée. Cela nous permettra d'effectuer l'embauche du personnel. La priorité sera donnée aux parents qui auront respecté les délais. Les enfants ayant une maternelle complétée (5 ans) jusqu'aux enfants qui ont 12 ans sont les bienvenus. Les frais d'inscription incluent le coût pour le terrain de jeux, le chandail et les activités spéciales (sorties). Il est possible de payer en deux versements.

Frais d'inscription pour 7 semaines : 9 h 00 à 15 h 30 et 5 activités spéciales.

1 enfant	130 \$
2 enfants	240 \$
3 enfants	320 \$

Frais d'inscription pour 7 semaines avec service de garde (7 h 00 à 9 h 00) et (15 h 30 à 17 h 30)

1 enfant	210 \$
2 enfants	370 \$
3 enfants	480 \$

* Veuillez noter que le coût des inscriptions provenant de jeunes de d'autres municipalités sera augmenté de 10 \$.

DE TRÈS GRANDS ARTISTES POUR NOTRE 21^{IÈME} SAISON :
... à vous de choisir !



LUNDI, 14 JUIN 2004

Antonio Lysy, violoncelle
Jean Marchand, piano

Le violoncelliste de réputation internationale, Antonio Lysy, s'est produit sur les scènes les plus prestigieuses du monde et sous la direction de chefs réputés. Il sera accompagné par le pianiste et comédien bien connu, Jean Marchand.

JEUDI, 8 JUILLET 2004

Quatuor Vlach (Prague)
Philippe Magnan, hautbois et
hautbois d'amour

La réputation du Quatuor Vlach de Prague n'est plus à faire. Fondée en 1982, cette formation a reçu de nombreuses récompenses et elle ajoute, chaque année, de nouveaux titres à sa longue discographie. Le très recherché hautboïste Philippe Magnan se joindra au Quatuor pour la soirée.

JEUDI, 15 JUILLET 2004

Alain Lefèvre, piano

Alain Lefèvre qu'on a décrit comme « une personnalité nouvelle qui s'affirme en dehors des modes et des artifices de la scène internationale... » est à la fois un soliste remarquable et un brillant compositeur. On affirme même qu'il est à Liszt ce que Gould fut à Bach.

JEUDI, 22 JUILLET 2004

Moshe Hammer, violon
Marc Widner, piano

Moshe Hammer, hongrois d'origine, est canadien depuis 1975. Élève de Heifetz, il a été médaillé en 1970 au prestigieux concours Long-Thibaud de Paris. Son grand charisme comme interprète est reconnu ainsi qu'une sonorité incomparable et une vitalité de premier ordre.

JEUDI, 5 AOÛT 2004

Scot Weir, ténor
Yan Czajkowski, piano

Scot Weir est un habitué des grandes maisons d'opéra et, comme spécialiste de l'oratorio, on l'a entendu dans tous les principaux festivals européens. Il a aussi effectué de nombreuses tournées en Amérique du Nord avec des ensembles réputés et en récital.

JEUDI, 19 AOÛT 2004

Marie-Josée Lord, soprano
Maneli Pirzadeh, piano

Marie-Josée Lord, en début de carrière, a obtenu le rôle principal dans *La Bohème* de Puccini lors de la dernière saison de l'Opéra de Montréal. Nous entendrons cette chanteuse étonnante dans des mélodies allemandes, françaises et espagnoles. Elle sera accompagnée par la jeune canadienne Maneli Pirzadeh.

Tous les concerts sont présentés à l'église de Sainte-Pétronille.

Abonnement pour la saison (6 concerts + un laissez-passer pour un concert de votre choix d'une valeur de 200 \$ pour 125 \$)

Informations et réservations :
Chantale Cormier : 828-1410
Jacques Grisé : 828-9830
Hélène St-Cyr : 828-9344

La petite histoire de Sainte-Pétronille

Le télégraphe et le téléphone

Les communications entre l'île d'Orléans et le continent ont débuté avec les premiers arrivants qui utilisèrent les canots et les chaloupes. Puis vint le canot à glace qui servit à l'automne avant la prise du pont de glace et au printemps avec le départ des glaces. Au fil du temps se développera le métier de traversier, ces hommes qui avec leurs embarcations, effectueront la traverse entre l'île et Québec. C'est ainsi que les nouvelles voyageaient d'un endroit à l'autre.

Mais voilà qu'en 1884 le gouvernement fédéral installa un câble sous-fluvial entre L'Ange-Gardien, sur la côte de Beaupré et Saint-Pierre, Île d'Orléans pour desservir cette dernière et le réseau de la quarantaine, à la Grosse-Île. Sainte-Pétronille de Beaulieu sera alors desservie par un bureau du télégraphe localisé en la maison de monsieur Healey, au 9 rue Gagnon.



Dès l'année suivante, l'île se verra parsemée de poteaux télégraphiques sur toute sa longueur. Pour les hommes d'affaires de Québec en villégiature, le service du télégraphe s'avèrera bien utile pour eux.

Quelques années plus tard, soit le 5 juin 1891 paraissait dans un quotidien de Québec une chronique dans laquelle on annonçait qu'il serait intéressant d'établir un bureau du téléphone au bout de l'Île et que déjà le téléphone se rendait au Sault Montmorency. On suggérait de relier l'île avec la terre ferme avec un câble sous-fluvial. Encore là, il en ressortait que c'était avantageux pour les hommes d'affaires qui passaient l'été en villégiature au bout de l'Île.

Le message était lancé et une première approche fut entreprise par les curés de l'île dont le principal interlocuteur sera le curé de Sainte-Pétronille, monsieur É. O. Corriveau. La première correspondance venait de monsieur Art. J. Turcotte, député fédéral du comté de Montmorency. Ce dernier l'informait, le 15 novembre 1892, de la venue d'un inspecteur afin de constater s'il n'y avait pas d'inconvénient d'adapter un fil de téléphone sur les poteaux du télégraphe. Il lui rappelait aussi que les fils n'étant pas de même grosseur exerceraient trop de tension sur les poteaux. Le projet ne devait servir que pour un circuit privé sur l'île d'Orléans.

Le 5 janvier de l'année suivante, une autre lettre lui parvenait de la part du ministre des Travaux Publics d'Ottawa soit monsieur J. Ald. Ouimet. Celui-ci fait remarquer que la ligne télégraphique fut construite pour établir la communication entre Québec et la Grosse-Île pendant la saison d'été et de là son importance de la tenir dans un ordre parfait. Il était aussi question des coûts reliés à la pose d'un deuxième fil, mais que la chose était parfaitement impossible vu qu'il n'y avait qu'un fil télégraphique dans le câble sous-fluvial entre l'île et L'Ange-Gardien.

Pour ne pas en rester là, une démarche fut entreprise le 6 octobre 1894 auprès de la Compagnie Bell Téléphone du Canada. La requête était signée par 194 personnes de l'île réparties comme suit : Sainte-Pétronille, 83, Saint-Laurent, 38 et Saint-Jean, 73. On soulignait que le nombre des citoyens en villégiature à l'île irait en augmentant, qu'il y avait un manque de communication avec la ville au printemps et à l'automne, ainsi que la possibilité de rejoindre plus facilement le seul médecin sur l'île.

Le dernier avantage mentionné était que les souscripteurs, qui possèdent déjà une boîte (sic) à la ville tiendraient à la conserver afin de rejoindre leur famille sur l'île. Malgré tous les avantages suggérés, la Compagnie Bell informait le curé Corriveau qu'il ne pourrait donner suite à cette demande, compte tenu des coûts de construction. La compagnie ne donnera pas suite à ce projet vu les coûts évalués à 5 000 \$.

Au mois de septembre 1897, le curé Corriveau se rendit à Ottawa, au ministère des Travaux

Publics, où on l'informait alors que le gouvernement pouvait réaliser le projet sans débours un seul sou. Le ministère disposait alors de trois câbles et du fil plus qu'il en faut, disponibles dans les Provinces Maritimes. Il pourrait permettre à la Cie Bell l'usage des poteaux de la ligne télégraphique qui leur appartient et qui traverse toute l'île d'Orléans. Mais le projet ne se concrétisera pas encore.

Quelques années plus tard, des propriétaires de « cottage » de cette paroisse, résidant en la ville de Québec, se rassemblaient le 16 décembre 1902 au Château Frontenac. On y avait aussi invité le maire, les conseillers et quelques contribuables de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Vu que le pont de glace à ce moment-là de l'année était opérationnel, l'invitation était transmise à ces derniers. Comme vous vous en doutez, un des principaux sujets fut celui du téléphone, dont le branchement avec la ville de Québec s'avérait essentiel pour la communauté du bout de l'Île.

La population résidente de la paroisse en 1902 est de 43 familles. Au cours de la saison estivale, il en viendra 58 autres de la ville de Québec et ce, sans tenir compte des familles en villégiature à l'hôtel Château Bel-Air.

Une première communication téléphonique sera établie sur l'île d'Orléans en 1903. Celle-ci desservira privément la résidence d'été de monsieur A. Gobeil, député ministre du Département des Travaux Publics à Ottawa, qui passait l'été en la paroisse voisine à Saint-Laurent. Ce dernier se devant d'être en communication constante avec la ville, le service lui fut accordé par la Cie Bell selon des termes biens particuliers.

À la fin de l'été 1903, à la Chambre des Communes à Ottawa, la question du téléphone fut soulevée pour l'île d'Orléans. La réaction ne se fit pas attendre et la Compagnie de Téléphone de Bellechasse, propriétaire de la Compagnie de Téléphone de Montmorency offrait alors leur service pour le téléphone sur l'île. Finalement une entente interviendra entre le ministère des Travaux Publics, à Ottawa et la Cie Bell. Le gouvernement sera alors propriétaire de la ligne téléphonique et la Cie Bell installera un câble sous-fluvial qui reliera l'île à ses lignes de L'Ange Gardien.

Ainsi donc, après de multiples démarches de la part du curé Corriveau, un premier téléphone public pour les appels interurbains seulement était installé dans la maison de monsieur Joseph Damase Plante, au 9 rue Gagnon à Sainte-Pétronille, le 8 mars 1904. À l'époque, les heures d'ouverture du bureau étaient de 7 heures à 22 heures en semaine et de 9 heures à 10 heures, ainsi que de 12 h 30 à 13 h 30 les dimanches et les jours fériés.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

Archives historiques de Bell Canada.

Photographie, collection de la famille Émond, vers 1940.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **5 mai 2004**.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Carl Bussière

Rédaction et infographie : Patricia Couture
patriciacouture@videotron.ca



Le Beau Lieu